



PROGRAMME DE VIP ENTENTE DE CLIENT VIP

En vigueur à compter du 15 août 2019



MONAT Global Canada

MONAT GLOBAL CORP ENTENTE DE CLIENT VIP

En devenant Client VIP de MONAT Global Corp (« MONAT ») et en profitant des avantages dont profitent les VIP, tels qu'un rabais de quinze pour cent (15 %) sur les produits, les articles gratuits Only For You et les autres avantages, vous acceptez les conditions générales décrites ci-dessous liées à votre adhésion en tant que VIP.

1. Exigences relativement aux clients VIP. Pour devenir VIP MONAT, chaque demandeur doit :

- (a) Payer les frais d'inscription de 24,95 \$;
- (b) **S'engager à passer 3 commandes Flexship** (1 commande d'inscription + 2 commandes Flexship) s'élevant à 110,00 \$ ou plus; et
- (c) Être résident des États-Unis, d'un territoire des É.-U. ou de tout pays où MONAT a officiellement ouvert ses portes.

MONAT se réserve le droit de refuser et/ou de résilier toute demande de client VIP.

Tel que décrit dans la section 6 ci-dessous, après avoir passé 3 commandes Flexship, vous continuerez de profiter d'un rabais de 15 % sur les produits MONAT, à condition que vous ne demandez pas de faire annuler votre compte de VIP.

2. Avantages dont profitent les clients VIP. Une fois qu'une commande d'inscription et une Entente de client VIP ont été acceptées par MONAT, vous profiterez des avantages suivants du programme de client VIP, à condition d'être client VIP actif *:

- Livraison GRATUITE de vos commandes de 110,00 \$ ou plus*;
- RABAIS DE 15 % sur les produits MONAT;
- Article **Only For You** EN SÉRIE LIMITÉE inclus avec chaque commande Flexship qualifiée;
- Flexibilité de varier les produits dans chaque commande;
- Possibilité de gagner de l'argent à utiliser sur les produits grâce au programme Recommande un ami;
- Accès aux soldes éclair, aux promotions et aux offres spéciales ;
- Commandes en ligne faciles;
- Cadeau d'anniversaire; et
- L'option de devenir partenaire de marché MONAT.

* Des frais de manutention s'appliquent (voir les détails ci-dessous).

3. Programme Flexship de MONAT. Pour faciliter la tâche de ses clients VIP, MONAT leur offre le programme Flexship, leur permettant de recevoir des commandes prévues d'articles MONAT qui leur sont livrés à domicile. **Pour devenir client VIP, vous devez vous inscrire au programme Flexship de MONAT.** En vous inscrivant au programme de VIP, vous acceptez de passer 3 commandes Flexship - la commande d'inscription et deux commandes Flexship additionnelles, chacune s'élevant à 110 \$ ou plus. Ces commandes seront portées à la carte de crédit liée à votre compte MONAT. En vous inscrivant au programme de VIP, vous autorisez MONAT à facturer ces commandes Flexship à votre carte de crédit ou à y facturer les Frais d'annulation (décrits dans la section 5) si vous quittez le programme de VIP avant d'avoir passé les 3 commandes qualifiées.

Vous pouvez vous inscrire au programme de VIP à partir du site Web de votre partenaire de marché ou du site Web de MONAT. Après avoir passé votre commande initiale, les deux autres commandes Flexship peuvent être reportées à une date ultérieure à partir de la page de votre compte de VIP. Comme client VIP, vous profitez aussi d'un rabais de 15 % sur tous vos achats et de livraison gratuite des commandes qualifiées (de 110 \$ ou plus). Les frais d'inscription au programme de VIP sont non remboursables si le compte est annulé après la garantie de 30

jours. (Voir la section 9 pour les détails sur les Retours.)

4. Changements et annulations. Vous pouvez modifier vos commandes de client VIP, le mode de paiement ou le montant du paiement préautorisé à tout moment. Vous pouvez modifier votre commande en ligne à partir de votre site Web de client VIP, ou en contactant le Service de soutien aux clients, au (833) 750-4880. Sept jours avant la date de traitement de la commande Flexship, vous recevrez un courriel de rappel confirmant la commande. Aucun changement ne peut être apporté aux commandes après le 25e jour de chaque mois.

En tant que client VIP, vous avez l'option d'annuler votre compte dans les circonstances suivantes :

(a) Dans les 30 jours suivant la réception de votre première commande, à condition de retourner les articles reçus dans votre première commande. Pour annuler votre compte, vous devez contacter le Service de soutien aux clients avant que la deuxième commande ne soit expédiée.

(b) Une fois que vous avez passé au moins trois commandes Flexship qualifiées. Une commande Flexship qualifiée est de 110,00 \$ CA ou plus. Si vous avez passé 3 commandes Flexship ou plus, vous ne paierez pas de frais d'annulation.

(c) Vous pouvez devenir partenaire de marché MONAT à tout moment à partir de votre site Web de client VIP, simplement en contactant le partenaire de marché qui vous a parrainé ou en contactant le Service de soutien aux clients de MONTAT, au (833) 750-4880. Les frais d'adhésion de VIP de 24,95 \$ CA seront soustraits du coût de la trousse de départ du partenaire de marché et vos commandes Flexship de VIP futures seront annulées sans pénalité.

5. Frais d'annulation. En vous inscrivant au programme de VIP MONAT, vous acceptez de passer 2 commandes Flexship de 110 \$ ou plus après votre commande d'inscription! Puisque vous profitez des avantages de VIP depuis votre inscription, des frais d'annulation s'appliquent si vous omettez de passer les commandes Flexship qualifiées. Si vous annulez après votre commande d'inscription, les frais sont de 33,00 \$ CA. Si vous annulez votre compte après avoir passé 2 commandes Flexship (commande d'inscription + 1 commande Flexship), les frais d'annulation sont de 25,00 \$. Lorsque vous annulez votre compte à tout moment, les frais d'inscription de 24,95 \$ sont non remboursables.

6. Achèvement du programme Flexship : Si vous satisfaites aux exigences du programme Flexship pour VIP en passant trois commandes Flexship (1 commande d'inscription + 2 commandes Flexship de 110,00 \$ ou plus), vous continuerez à profiter du rabais de 15 % sur tous les produits MONAT. Vous pouvez annuler votre commande Flexship après avoir passé trois commandes qualifiées et continuer de profiter du rabais de 15 % sur tous les produits MONAT et de recevoir les communications concernant les soldes éclair, les promotions et les nouvelles de l'entreprise. Si vous annulez votre compte de VIP après avoir achevé votre adhésion au programme Flexship, vous serez complètement retiré du système et vous devrez faire demande de nouveau (consultez la section 1 ci-dessus) afin de profiter de nouveau des avantages de VIP.

7. Changement de parrain. MONAT est une compagnie de vente directe qui vend ses produits par le biais de ses partenaires de marché (« Partenaire de marché » ou « Partenaires de marché »), et ses clients VIP s'inscrivent auprès d'un parrain lorsqu'ils se joignent au programme de VIP. Le transfert d'un client VIP de MONAT d'un parrain à un autre n'est pas possible sauf pendant la période initiale de trente (30) jours suivant la date d'inscription du client VIP et est limité aux circonstances où le partenaire de marché ou le client VIP s'est trompé en choisissant le parrain sur le formulaire de demande en ligne. Les changements de parrain sont interdits après la période initiale de trente (30) jours. Les demandes de changement de parrain doivent être approuvées non seulement par la Compagnie, mais aussi par chacun des parrains touchés par le changement proposé. Pour demander un changement de parrain, un client VIP doit compléter le Formulaire de demande de changement de parrain et l'envoyer par courriel au Service de conformité (« Compliance Department »), à : Compliance@MonatGlobal.com.

8. Frais de livraison et de manutention; taxes de vente. La livraison des commandes de 110,00 \$ et plus est gratuite lorsque le client VIP est inscrit avec une commande Flexship active. Les frais de livraison et les taxes de vente seront ajoutés aux commandes en-dessous de ce seuil minimal lorsque la commande est placée. Des frais de manutention s'appliquent comme suit :

Commandes de 80 \$ et moins : 1,50 \$

Commandes de 80,01 \$ et plus : 3,00 \$

MONAT perçoit les taxes de vente applicables sur toutes les commandes.

9. Garantie; retours de produits. MONAT offre une garantie de 100 % de 30 jours (excluant les frais de livraison) à tous les clients VIP. Si, pour toute raison que ce soit, vous n'est pas satisfait de tout produit MONAT acheté, vous pouvez retourner la portion non utilisée du produit à MONAT dans les 30 jours afin de recevoir un produit de remplacement, un échange ou un remboursement complet du prix d'achat (moins les frais de livraison). Après 30 jours, MONAT offre un remboursement de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du prix d'achat (moins les frais de livraison) sur tout article retourné, scellé et non utilisé, qui satisfait aux exigences décrites dans la section 10 ci-dessous.

10. Retours de produits et processus de remboursement. Pour retourner un produit et recevoir un remboursement ou faire un échange, vous devez retourner le produit directement à MONAT et suivre les directives suivantes :

(a) Vous devez d'abord obtenir un numéro d'autorisation de retour (RMA) en appelant le Service de soutien aux clients, au (833) 750-4880. Le RMA doit être inscrit sur toutes les boîtes qui sont retournées.

(b) Les produits qui sont retournés afin d'être échangés doivent être placés dans une boîte d'expédition et emballés dans du matériel d'emballage. Tous les retours doivent être expédiés à MONAT, les frais de livraison étant pré-payés. MONAT n'accepte pas les colis dont les frais de livraison sont dûs. Le risque de perte des produits en cours de livraison sera assumé par le client VIP retournant les produits. Si le produit retourné n'est pas reçu au Centre de distribution de MONAT, c'est la responsabilité du client VIP de faire le suivi du colis.

Afin de recevoir un remboursement de MONAT conformément à cette politique, les exigences suivantes doivent être respectées :

(c) Les articles doivent être retournés à MONAT dans un délai d'un an après l'achat; et

(d) Les articles doivent être scellés et non ouverts, et l'emballage et l'étiquetage doivent être non altérés et intacts.

Toute marchandise clairement identifiée au moment de la vente comme étant impossibles à retourner, en fin de série ou un article saisonnier ne peut pas être retourné pour un remboursement.

11. Retards. MONAT ne sera pas responsable des retards ou des manquements de performance quand la performance est rendue impossible par des circonstances hors de son contrôle. Cela inclut, sans toutefois s'y limiter, les grèves, les conflits de travail, les émeutes, l'incendie, la mort, la réduction d'une source d'approvisionnement et les ordonnances et les ordres du gouvernement.

12. Lois applicables. Les lois de l'état de la Floride régissent toutes les questions liées ou découlant de cette Entente et votre inscription au programme de VIP de MONAT.

13. Modification de l'Entente. MONAT se réserve le droit de changer les prix de ses produits à tout moment sans préavis. Cependant, elle ne changera pas les prix de toute commande dont les frais ont été portés à votre carte de crédit. MONAT se réserve le droit de modifier cette Entente à sa seule discrétion absolue. En acceptant cette Entente de client VIP et en vous joignant à MONAT en tant que client VIP, vous acceptez de respecter la version la plus récente de cette Entente, puisqu'elle est modifiée par MONAT de temps à autre. « Les Amendements » à cette Entente entreront en vigueur une fois que MONAT publie la version révisée de l'Entente, mais les Amendements ne s'appliqueront pas rétroactivement avant la date d'entrée en vigueur de l'Amendement. Tous les clients VIP de MONAT auront accès à la version amendée de l'Entente, par une ou plusieurs des méthodes suivantes: (1) Elle sera publiée sur le site Web officiel de MONAT; (2) elle sera envoyée par courriel; ou (3) elle sera publiée sur le bureau virtuel des clients VIP.

Révisé : le 15 août 2019